

Communiqué de presse

La Municipalité procède à des ajustements dans la répartition de ses dicastères

À la suite de l'accession de Jean-Marie Urfer à la Municipalité du Mont-sur-Lausanne, qui succédera le 1^{er} juillet 2024 au démissionnaire Philippe Somsy, l'Exécutif dans sa nouvelle composition a profité de l'expérience acquise à mi-législature pour procéder à des ajustements dans ses dicastères. Les discussions au sein du futur collège se sont déroulées dans un esprit positif et constructif.

Celles-ci ont débouché sur les principaux changements suivants :

- Le nouvel arrivant **Jean-Marie Urfer** prendra les rênes du dicastère nouvellement nommé *Éducation, culture et proximité*, composé du **Service de la jeunesse et des loisirs** et de la **Police administrative**. Un regroupement pertinent entre deux services qui se côtoient naturellement au sein d'une future ville qui s'anime. Ancien grand sportif et membre actif de diverses sociétés locales, Jean-Marie Urfer (sport associatif) collaborera étroitement avec son collègue Olivier Descloux (infrastructures sportives) sur la thématique du **sport**. En tant que référent durabilité au sein du gymnase où il enseigne, il était également tout désigné pour reprendre la charge du **plan climat** communal, dossier hautement transversal en cours d'élaboration ;
- Le **Service de l'environnement** et le **Service des bâtiments** seront désormais réunis au sein du même dicastère *Patrimoine et transitions* du municipal **Olivier Descloux**, permettant ainsi de rassembler en un ensemble cohérent et plus efficient les patrimoines naturel (**environnement** et **forêt**) et bâti communaux. Olivier Descloux pourra mettre son expérience acquise lors de sa formation en politiques environnementales et de transition écologique (CAS), ainsi que dans ses fonctions de vice-président du Parc naturel du Jorat et du triage forestier, au service de la Commune ;
- Au sein du dicastère *Infrastructures et mobilité* de la municipale **Nadège Longchamp**, la restructuration permettra, en marge des travaux et de l'entretien des routes, d'accorder une place plus importante à la **mobilité** et à la **gestion des eaux**, des enjeux cruciaux inscrits dans le programme de législature. Nadège Longchamp se verra également confier le thème de la **santé**, notamment lié à celui de la mobilité.
- Finalement, **Laurence Muller Achtari**, syndique, conservera le dicastère *Territoire, économie et relations extérieures* (**Secrétariat municipal, communication** et **urbanisme**) et **Daniel Besson**, municipal et vice-syndic (dès le 1^{er} juillet selon le tournus établi), conservera le dicastère *Ressources et cohésion* (**finances, ressources humaines** et **population**). Ce duo se réjouit de travailler conjointement sur les thématiques de la **cohésion** et de la **cohabitation** afin d'œuvrer pour un développement harmonieux du Mont-sur-Lausanne.

Avec cette nouvelle répartition, la Municipalité a mis à profit son expérience et sa maturité en optant pour une séparation claire et nécessaire entre les services de nature administrative et technique. Elle se réjouit de poursuivre son travail, dès le 1^{er} juillet 2024, dans sa nouvelle composition.

Le Mont-sur-Lausanne, le 4 juin 2024

Contact

Mme Laurence Muller Achtari, Syndique

021 651 91 86, laurence.mullerachtari@lemontsurlausanne.ch